

COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



***Comment améliorer le sort des Roms dans les
Balkans ?***

**Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron Philippe DELAPIERRE
dans le cadre de l'étude dirigée « Géopolitique des Balkans »**

Directeur : Ambassadeur Georges-Marie CHENU

Avril 2004

Sommaire

Comment améliorer le sort des Roms dans les Balkans ?

Première Partie :

Les Roms qui sont ils ?

Deuxième Partie:

Des pistes pour améliorer le sort des Roms dans les Balkans.

Comment améliorer le sort des Roms dans les Balkans ?

Introduction

La communauté Tsigane en Europe représente environ 10 millions de personnes¹, dont près de la moitié vit dans les Balkans. En Europe centrale et orientale, où ils sont appelés « Roms », ils constituent souvent des minorités importantes atteignant en général 5 % de la population. En Roumanie, ils représentent plus de 10 % de la population totale. Cette communauté particulière connaît une véritable marginalisation sociale, sans doute en raison de ses caractéristiques physiques, de son mode de vie, de ses traditions et bien souvent de sa réputation. Mais cela va parfois au-delà d'une simple mise à l'écart. Partout dans les Balkans des cas de violence sont dénoncés. Qu'il s'agisse d'une violence physique, verbale ou morale, qu'elle soit individuelle ou collective, elle semble s'imposer de façon récurrente, stigmatisant le plus souvent la résurgence d'un sentiment nationaliste extrême. Depuis l'effondrement du communisme, la situation des Roms n'a cessé de se dégrader. Pauvreté, exclusion, chômage, rien ne semble vouloir extraire ce peuple du cercle infernal dans lequel il est enfermé depuis de nombreuses décennies.

L'histoire du peuple rom en Europe est déjà très ancienne. Dès la fin du XIIIe Siècle, on trouve trace de son existence au Sud-Est du vieux continent. Si au début les Roms sont accueillis par les populations locales sans préjugé, mais avec curiosité, en revanche l'essor de leur condition est très diversifié. Souvent enrôlés dans les armées, ils sont également esclaves, saltimbanques ou mendiants. Malgré le temps passé à côtoyer les populations locales sédentaires, l'intégration ne s'est jamais pleinement réalisée. S'il est vrai que le peuple rom souffre d'une marginalisation sociale, il faut également admettre qu'il en est aussi en partie responsable, en raison de la commission de nombreuses exactions par certains de ses membres. Ces comportements déviants alimentent encore aujourd'hui la mauvaise réputation des

¹ Ce chiffre cité par la secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe n'est qu'une estimation. Dans les faits, les Roms ne sont recensés officiellement sur aucun registre. Il est devenu quasi impossible de vérifier l'exactitude des renseignements chiffrés, puisque les Roms eux-mêmes n'acceptent pas toujours leurs origines pour diverses raisons sociales ou économiques.

Roms. De là à stigmatiser tout un peuple, il n'y a qu'un pas. Celui-ci est franchi avec l'épisode dramatique de la persécution des Roms par les Nazis, qui, de même que pour les Juifs, fut le point culminant de la haine et du racisme.

En dépit d'un long passé européen, la situation précaire des Roms n'a guère évoluée et elle inquiète toujours aujourd'hui. Les ONG, les associations humanitaires, les institutions mondiales et européennes s'alarment et dénoncent ce phénomène. Comment améliorer la situation des Roms dans les Balkans? Cette épineuse question semble sans réponse... Le mode de vie séculaire des Roms est tellement différent de celui des populations locales que vouloir faire cohabiter les deux paraît impossible, à moins de nier l'identité propre de l'un au profit de l'autre. Pourtant, ici ou là, des initiatives sont prises pour tenter de faire avancer les choses. Les gouvernements concernés, motivés par la volonté d'intégrer la communauté européenne, tentent d'apporter des solutions. Il existe cependant une certitude : seule une concertation étroite entre les Roms et les pouvoirs publics pourra véritablement améliorer le sort de cette communauté.

Avant d'essayer de déterminer quelques pistes susceptibles d'améliorer le sort de la communauté rom dans les Balkans, il est indispensable dans un premier temps de s'intéresser au peuple rom lui-même à travers son histoire, ses traditions et sa situation actuelle.

PREMIERE PARTIE :

Les Roms, qui sont-ils ?

Vouloir améliorer le sort des Roms dans les Balkans, c'est avant toute chose connaître ce peuple, son histoire, son mode de vie, ses traditions. C'est aussi être conscient de ce qu'est aujourd'hui sa vie quotidienne afin de mieux appréhender ses difficultés d'insertion face aux préjugés, fondés ou non, des populations locales majoritaires.

I / Un peuple marqué par l'histoire

A – Une longue histoire européenne

Les Roms apparaissent en Europe au Moyen Age. Il n'est pas possible de donner la date exacte de leur arrivée, car les différents groupes de Roms se dispersaient en Europe, indépendamment les uns des autres, chacun empruntant son propre chemin. De l'avis de linguistes, d'ethnologues et d'historiens, l'origine indienne des Roms ne fait pas de doute. Ce rapprochement avec le peuple indien a été fait par hasard en 1763 par un étudiant en théologie hongrois, Stefan Vali. Rencontrant des étudiants malabars, originaires des Indes, il fut étonné par leur ressemblance avec les Roms hongrois. Ne se contentant pas d'une première impression, il répertoria plus de mille mots malabars et fut surpris par leur concordance avec la langue des Roms. Par la suite, une étude des allemands Grellmann et Rudiger s'est attachée dès 1780 à prouver la parenté du bohémien et de l'hindou. Une étude comparée de la langue tzigane avec celles de l'Inde fut publiée au XIXe siècle par le professeur allemand Pott. Vers les années 1930, le professeur d'anthropologie de l'université de Genève, Eugène Pittard, étudiant le degré de pureté de cette origine indienne, écrivait : « cette sorte de sabir que tous les Bohémiens utilisent, formé d'un fonds de mot hindous, auxquels se sont jointes des bribes d'idiomes très variés, ramassés au cours de leurs nomadisations ».

Partant donc de l'origine indienne communément admise, les Roms, après avoir quitté l'Inde, sont passés par la Mésopotamie vers le Proche-Orient et la partie asiatique de la Turquie, où une grande partie serait restée pendant environ trois siècles (entre le XIIe et le XVe siècles). A la suite de l'expansion mongole et turque, ils ont continué en passant par l'Asie mineure et les Balkans, s'arrêtant un certain temps en Grèce, ce dont témoignent de nombreux mots grecs dans la langue rom. Ils ont ensuite poursuivi par la vallée du Danube jusqu'en Europe centrale. Un autre groupe est allé vers l'Arménie, le Caucase et, plus tard, la Russie pour atteindre même la Scandinavie. Au XVe siècle, les Roms sont déjà dispersés dans toute l'Europe, y compris l'Angleterre et l'Ecosse.

Au début, les Tziganes ont bénéficié d'une certaine indulgence des populations locales. Ils suscitaient la curiosité par leur allure exotique et, pour éviter d'être confondus avec les Tartares, ils se présentaient comme des gens paisibles et de bons chrétiens. Parfois, on les recevait cordialement, car ils apportaient une nouvelle technologie dans le traitement du fer, de nouvelles expériences et venaient – comme ils le prétendaient – du « Tombeau de Dieu ». L'homme du Moyen Age, sédentaire par excellence, concevait le cheminement comme une forme de sacrifice et de repentir. C'est pourquoi les Tziganes, voyageurs par excellence, étaient considérés comme des repentis. Les Roms renforçaient ces idées par leurs propres légendes.

Du XVe au XVIIe siècle, les chefs tziganes ont obtenu des audiences auprès des cours princières et des protections en échange de leurs services dans les armées. Le métier militaire et la conduite et l'élevage des chevaux, destinés à l'exportation, allaient faire prospérer les compagnies de Tziganes au service des princes guerriers et des aristocraties militaires. Le XVIIIe siècle connut une vaste entreprise de sédentarisation de la communauté rom. La naissance de l'idée nationale en Europe centrale s'effectuait sous la double bannière de la défense de la foi et de la dénonciation du joug ottoman. Les souverains adeptes du despotisme éclairé s'intéressèrent particulièrement au sort des Tziganes, déclarant vouloir leur bonheur mais aussi assurer la sûreté de leur peuple. Une politique de fixation au sol fut donc menée. Dans certains cas, les Roms perdaient jusqu'à leurs noms et devaient être appelés « nouveaux paysans » ou « nouveaux magyars ». Mais la résistance des Tziganes, s'appuyant sur les

difficultés d'application des directives, se fit plus forte et nombreux furent ceux qui préférèrent rejoindre une vie vagabonde, misérables mais libres de leur mouvement.

Au XIXe siècle, le sort des Roms dépendit d'un mouvement d'ensemble : un effort général de mise en valeur des grands domaines seigneuriaux dans une production à forte prépondérance agricole. C'est à cette époque que se généralise en Europe centrale la servitude des Roms.

Si le XXe siècle marque la fin de l'esclavage, le sort des Roms ne s'améliore pas pour autant. Au contraire, la montée des nationalismes, les conflits et notamment la Deuxième Guerre Mondiale, conduiront à une répression accrue des Tsiganes.

B – Un peuple historiquement persécuté

Les Roms, dans leur histoire, ont été souvent opprimés. Deux épisodes particuliers en montrent l'ampleur : l'esclavage en Valachie et Moldavie et l'extermination par les Nazis.

En Roumanie, dès le XVIIe siècle, sous le règne de Basile le Loup de Moldavie, est instituée une loi en 40 points concernant les esclaves roms. Le terme roumain « tsigan » est d'ailleurs devenu synonyme d'esclave dès 1500. Les esclaves sont alors soumis à différents travaux en tant que laboureurs, chercheurs d'or, forgerons, serviteurs, cuisiniers, montreurs d'ours ou musiciens. Il est à noter que, si certains roms étaient utilisés comme musiciens, il était interdit à ceux qui avaient un autre travail de posséder des instruments de musique. Le passage de la Moldavie et de la Valachie sous administration turque au XVIe siècle, puis sous domination ottomane directe au XVIIIe siècle, ne change pas grand chose pour les esclaves roms. En 1818, le code pénal de Valachie stipule les principes suivants : les tsiganes naissent esclaves, tout enfant né d'une mère esclave est esclave, tout propriétaire a le droit de vendre ou de donner ses esclaves, tout tsigane sans propriétaire est la propriété du Prince. Quant au code pénal de Moldavie de 1833, il stipule que les mariages légaux ne peuvent avoir lieu entre des personnes libres et des esclaves, que le mariage entre esclaves ne peut avoir lieu sans le

consentement de leurs propriétaires et que le prix d'un esclave doit être fixé par le tribunal selon son âge, sa condition et sa profession. Le tsigane était ainsi la chose du maître et subissait toutes sortes de sévices. La rossée sur la place publique était monnaie courante. Il faut attendre la révolution de 1848 en Valachie pour que soit proclamée officiellement l'abolition de l'esclavage. Mais ce n'est qu'en 1855 que fut adoptée définitivement la loi d'émancipation en Moldavie, suivie peu après par la Valachie.

L'autre épisode particulièrement douloureux fut la montée du nationalisme et la volonté d'une Europe sans tsiganes au cours du XXe siècle. En 1918 la chute des quatre grands empires a pris au piège les Bohémiens ambulants. « Seuls en Europe les Juifs et les Tsiganes sont d'un sang étranger » déclarait en 1936 le docteur Hans Globke, alors chef de bureau au ministère de l'intérieur allemand. Selon lui, il convenait d'appliquer aux Tsiganes le traitement réservé aux « demi-Juifs ». Cela signifiait que les Tsiganes devaient connaître les procédures de déclassement que les nazis firent subir aux catégories intermédiaires dites « hybrides », qu'ils avaient eux-mêmes définies arbitrairement. Les Tsiganes furent tour à tour soumis à des systèmes de traitement contradictoires, qui visaient tantôt les hommes seuls, par le travail forcé, tantôt les familles entières. On sait ainsi qu'à l'automne 1941 des déportations furent opérées à destination du ghetto de Lodz, l'un des ghettos où étaient rassemblés les Juifs de l'Est. Des Tsiganes de toute l'Europe furent internés dans tous les camps de concentration. A Auschwitz-Birkenau, le « camp de familles » ou « camp tsigane », ouvert en 1942, étaient regroupées 20 000 personnes. Les tsiganes constituaient une « population-test » pour « l'hygiène raciale », dont le but était non seulement d'éliminer les races dites inférieures, mais de percer in vivo le secret génétique de la race allemande. Certaines sources estiment à 500 000 le nombre de Tsiganes d'Europe victimes du génocide sous le nazisme. Dans les Etats satellites, les Allemands laissèrent aux autorités locales le soin de procéder aux massacres. Ce fut le cas en Roumanie et en Croatie. En Yougoslavie, l'armée allemande avait pris en otage toute la population tsigane suspectée d'aider les partisans.

II / Un peuple qui a préservé son mode de vie et ses traditions

A – Un mode de vie atypique

Malgré une longue histoire européenne, les Roms ont cherché à sauvegarder au moins deux traits fondamentaux de leur mode de vie : la famille et le goût du voyage. Si aujourd'hui le nomadisme tend de plus en plus à se restreindre, le sens de la famille demeure intact.

La famille joue en effet un rôle fondamental dans la vie des Roms, car tout se passe en son sein et celle-ci satisfait tous leurs besoins. Le nomadisme rend les Roms indépendants de la société environnante et, en revanche totalement dépendants de leur famille ou de leur groupe. La famille est un moyen de subsistance, elle accomplit de nombreuses fonctions : éducatrices, sociales, protectrices... Pour toutes ces raisons, les Roms s'identifient à la famille. Par famille on sous-entend la femme, le mari, les enfants et éventuellement l'ensemble des personnes vivants sous le même « toit ». On connaît également d'autres parents, oncles, tantes, cousins, neveux, nièces, beaux-parents, etc. Pour les Roms, ils sont des parents très proches avec lesquels il existe non seulement des liens de consanguinité, mais aussi une union par la tradition et la solidarité familiales.

La femme Rom était et est toujours éduquée dans la perspective de s'occuper de sa famille. Elle a pour devoir d'assurer la bonne marche du foyer, d'élever les enfants et d'obéir à son mari. Elle doit assurer la nourriture à tout prix, soit en travaillant pour les gadgé² (paysans), ou en mendiant. L'homme rom, qui est le chef de famille, en son sein ou au dehors, symbole et protecteur du prestige de la famille, est l'unique responsable et décideur. Il doit passer le plus clair de son temps à chercher des commandes, à maintenir de bonnes relations avec les parents et amis et à atténuer les conflits. Le nombre des enfants est également important. Plus il y en a, plus la famille est heureuse. Les époux souhaitent comme premier-né un garçon, synonyme de force. Mais en réalité la femme, dans son for intérieur, espère une fille qui pourra l'aider dans les travaux ménagers. Toutes les générations vivent ensemble et les personnes âgées

² Le terme gadgé (gadjo au singulier) par extension désigne tous ceux qui ne sont pas Tsiganes.

sont soignées et très respectées par la famille qui ne les exclue jamais de sa vie quotidienne.

En ce qui concerne le mode de vie nomade, il faut reconnaître qu'il a beaucoup évolué. A l'origine, il fut sans doute une volonté de fuir une condition misérable dans l'espoir de trouver des cieux plus cléments. Mais depuis leur arrivée en Europe au XIVe et XVe siècles, les Roms victimes de discriminations et de persécutions n'ont cessé de migrer. Vagabondant de place en place, ils n'ont fait aucun effort pour s'installer ou pour s'intégrer à la population locale. Même les tentatives de sédentarisation au XVIIIe siècle n'ont fait qu'accroître ce mode de vie itinérant, qui, pour eux, représente l'indépendance et la liberté. Toutefois, les contraintes économiques, les différentes législations concernant le franchissement des frontières et le rejet par les populations locales majoritaires d'un tel mode de vie, finissent par influencer les habitudes des Roms. Aujourd'hui, il existe différents types de Roms : les nomades qui ont conservé un mode de vie itinérant, les semi-nomades qui ont acheté des terrains où ils passent une partie de l'année entre pèlerinages et déplacements à caractère familiaux, et enfin les sédentarisés, qui ont abandonné leur mode de vie traditionnel. Quel que soit le mode d'existence choisi, la marginalisation et la pauvreté demeurent constantes pour ces populations dans les Balkans. Seule une infime minorité d'entre eux, sédentarisée et efficace économiquement, parvient à sortir de cet enclavement social.

B – Des traditions ancestrales

Parmi les traditions auxquelles les Tsiganes sont restés profondément attachés, on peut citer un code moral interne aux familles sans doute hérité de ses origines indiennes, un « esprit religieux » où s'expriment mythes et croyances , et un goût prononcé pour la musique et la danse.

Comme on l'a vu précédemment, la famille est au cœur de la vie tzigane, et elle représente le bien essentiel. La société majoritaire reste, quant à elle, un groupe étranger qui, dans la plupart des cas, est hostile, au mieux indifférent. Ainsi les Roms la traitent-ils sans hésiter comme celle qui n'est pas « la leur » et

qu'on peut voler, tromper ou escroquer, sans en avoir le moindre remord. Il est donc surprenant de découvrir qu'au delà de cette déplorable réputation, il existe un véritable code moral à l'intérieur des familles. C'est une sorte de code d'honneur qui définit les notions de bien et de mal. Dans certains groupes, il existe même ce que l'on pourrait appeler un tribunal informel constitué par les « Anciens » afin de régler les conflits de toutes sortes entre Tsiganes uniquement. Cette réunion appelée la « kriss » est une sorte de palabre un peu solennelle présidée par un arbitre. On y règle les questions d'honneur ou d'argent, les contentieux nés des enlèvements, des adultères, des bagarres, etc. Chaque fois qu'un Rom est en conflit grave avec un autre membre de la communauté, on a recours à cette instance.

Du point de vue de la religion, les Tziganes possèdent ce que nous pourrions appeler « l'esprit religieux ». En réalité, ils n'ont pas de religion particulière, mais s'adaptent à celles des pays où ils séjournent. En Crète, ils pratiquaient le rite grec, dans les pays d'islam, ils sont musulmans et ailleurs ils sont chrétiens, orthodoxes, catholiques ou protestants. Depuis quelques années, beaucoup d'entre eux se sont convertis à l'évangélisme. Les croyances des Tsiganes sont caractérisées par deux principes : le bien et le mal. Le bien est défendu par un dieu aidé par des divinités et des esprits, tandis que le mal agit par un ensemble de forces représentées par des sorcières, des démons, des vampires, des revenants et même certains animaux. Dans les Balkans, les religions dominantes des Tsiganes sont la religion chrétienne orthodoxe et la religion musulmane.

Enfin, le chant, la musique et la danse sont des traditions très vivantes dans la communauté tzigane des Balkans. A partir d'une musique ancestrale se réduisant à des percussions destinées à accompagner le chant et la danse, sont venus, au cours des siècles, s'ajouter des instruments tels que le violon, le cymbalum des pays de l'Est, la clarinette des Balkans, l'accordéon et bien sûr la guitare. Dans les Balkans, les musiciens tziganes ont provoqués un immense brassage musical et fait surgir des musiques nouvelles issues du mélange des folklores locaux, des influences orientales toujours présente dans leur style et cette couleur particulière immédiatement reconnaissable, mélange d'exubérance,

de mélancolie et de sentimentalité. Ouverte à tous les apports nouveaux, la musique tzigane est aujourd'hui encore en pleine évolution. Elle est également une expression d'un droit de vivre face à l'exclusion et permet d'une certaine façon de mieux supporter leur marginalisation.

III / Les conséquences contradictoires de l'effondrement du communisme

A - Un début de reconnaissance en tant que véritable minorité

Après l'effondrement du communisme, la vie des Roms a changé dans les Balkans et dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale. Une partie d'entre eux s'est mise à chercher son identité et à développer sa culture. Dans certains pays, on a commencé à considérer les Roms comme une minorité ethnique authentique qui a des droits. Si l'on prend le cas de la République Tchèque, les Roms ont acquis pour la première fois le statut de minorité nationale après 1989. Ceci leur a apporté les droits spécifiques aux minorités nationales comme le droit à l'éducation dans leur langue maternelle, le droit de garantie de leur propre culture, le droit de rassemblement selon le principe national ou encore le droit à la participation à la représentation des minorités en vue de la solution des affaires les concernant. Des organisations et des associations roms ont pu voir le jour. Aux premières élections libres, le premier parti politique rom, « Initiative civique rom » a obtenu onze députés au Parlement. Mais cet essor politique des Roms reste très exceptionnel. Il n'en est pas moins vrai que, dans toute l'Europe, un véritable espoir de reconnaissance est apparu. Après la chute du mur de Berlin, un vaste élan d'angélisme a saisi les technocrates européens. A la conférence sur la Sécurité et la Coopération (CSCE) qui s'est tenue à Copenhague en juin 1990, les problèmes spécifiques des Roms ont été reconnus. Les Etats participants ont clairement condamnés « le totalitarisme, la haine raciale et ethnique ». L'Union internationale rom quant à elle, a lancé un appel aux Etats membres pour la reconnaissance des Tsiganes en tant que minorité nationale, les invitant à enquêter sur les actes de violence commis dans le Kosovo, en Roumanie et en Tchécoslovaquie.

B - La montée des nationalismes et la recrudescence de la discrimination

La fin du système communiste, qui s'est traduit par des faillites d'entreprises publiques, pourvoyeuses d'emplois, par le démantèlement des fermes d'Etat, condamne les Roms à la déchéance : chômage et exode rural vers les villes appauvries. Ils se concentrent alors dans les banlieues qui très vite se « ghettoïsent ». Redevenus travailleurs saisonniers dans les pays voisins ou petits commerçants, ils reprennent un mode de vie semi nomade. De leur côté, les populations majoritaires subissent également de plein fouet les bouleversements économiques et, dans la folie des reconstructions identitaires conjuguées à l'affaiblissement des Etats, les nationalismes se renforcent et exposent les Roms à un regain de racisme.

Grands perdant de la transition libérale, socialement vulnérables, à la recherche d'alliances politiques parfois hasardeuses pour se prémunir contre un surcroît de malheur, les Roms sont parfois récupérés par des courants politiques qui n'hésitent pas à user de leurs craintes et de leurs ressentiments. C'est ainsi que les nationalistes serbes du Kosovo ont impliqués les Roms dans leurs basses œuvres au moment de la tentative de purification ethnique de la province, en mars 1999. Tous les peuples roms installés au Kosovo paient à présent cher la compromission de quelques-uns. Sur les quelque 150 000 qui vivaient dans la province, il n'en reste que 7 à 8 000 qui vivent dans une extrême précarité. Victimes de la discrimination, parfois d'exactions, les anciens petits fonctionnaires de l'administration yougoslave se retrouvent à présent désœuvrés et stigmatisés.

Exclus de la géopolitique yougoslave, la population rom paie un lourd tribut à la formation d'espaces ethniquement homogènes qui se généralisent dans la région. Ecartelés entre Serbes et Albanais, des milliers d'entre eux ne voient leur salut que dans l'exil vers l'Europe de l'Ouest.

IV / La situation des Roms aujourd'hui

A - Quelques faits illustrant la situation des Roms dans les Balkans

Depuis la fin du communisme, les phénomènes de violences contre les Roms se sont multipliés. Quelques exemples permettent d'en appréhender l'importance.

Parmi la longue liste d'attaques quotidiennes dont les Tziganes sont victimes, voici un exemple particulièrement brutal qui se déroule en Serbie le 11 octobre 2001. Dans un parc de Belgrade, trois jeunes gens, des skinheads, s'en sont pris à un Rom de 36 ans. Ils l'ont insulté puis l'ont entraîné vers une aire de jeux, où brûlait un feu. Ils l'ont tenu un moment au dessus du feu puis l'ont laissé tomber dans les flammes. Heureusement un automobiliste qui passait à proximité, est parvenu à les mettre en fuite et, avec l'extincteur de son véhicule, a éteint les flammes. Gravement brûlé au troisième degré, le Tzigane a été transporté à l'hôpital. En Serbie, les attaques racistes sont nombreuses contre les Roms. Même si ces actes n'atteignent pas toujours ce degré de violence, ils finissent par blaser l'opinion publique et les médias n'en font que peu de cas. Il faut que l'acte soit particulièrement révoltant, comme le tabassage à mort d'un jeune Rom de 14 ans, pour que le public s'émeuve et manifeste dans la rue.

La violence contre les Roms n'est pas le seul fait de la Serbie. Dans tous les Balkans des actes similaires se produisent. Très récemment, le 14 novembre 2003, en Roumanie, une femme rom, qui vivait dans un immeuble inoccupé de la municipalité de Petrosani, est violemment frappée par un vigile. Son seul tort est d'avoir subtilisé une vingtaine de kilos de charbon pour se chauffer. Malgré dix jours de soins intensifs, cette femme est décédée. Drame de la misère, certes, mais surtout drame de la haine et du racisme, illustrant celui de toute cette communauté.

On pourrait citer encore d'autres pays comme la Bosnie, l'Albanie, la Bulgarie, le Monténégro, la République Tchèque ou encore la Hongrie... Tous connaissent des cas de violence physique contre les Roms.

Cette violence s'exerce aussi contre les enfants. D'après une estimation difficilement vérifiable, la moitié des Roms auraient moins de dix-huit ans. Ceci explique donc en partie pourquoi les enfants sont les premières victimes. Des cas fréquents de tabassage sont signalés dans les écoles. Mais il est vrai que les enfants roms sont souvent livrés à eux-mêmes, dans la rue, et de ce fait plus vulnérables.

D'autres formes de violence sont également fréquemment employées contre les Roms tels les incendies d'habitations. Depuis le début des années 1990, plusieurs centaines de maisons ont été brûlées. Il s'agit bien là de l'expression la plus claire d'une volonté de purification ethnique par le rejet de la communauté rom.

Parfois, la violence se retourne. Certaines situations sont tellement mal vécues par les communautés roms qu'il en résulte des émeutes. On pourrait résumer ainsi ce qui s'est passé en février 2002 à Stopilino en Bulgarie. Des Roms très en colère ont saccagé deux épiceries, un autobus et attaqué une voiture de police. Ils ont même bloqué certaines routes. Cette révolte en réaction à la décision de l'agence de l'énergie de couper l'électricité dans la région à cause des factures impayées depuis de nombreuses années, créant une dette d'un peu plus de 3 millions d'euros. D'autres incidents du même genre ont eu lieu à Pazardjik. Tous ont souvent le même point commun : le « mal vivre » dans des ghettos urbains qui engendre comportements asociaux et délinquance.

B - Caractéristiques de la situation des Roms dans les Balkans

Toutes les études menées ces dernières années sur le sort des Roms dans les Balkans convergent vers une même conclusion : cette population vivait mieux sous le régime communiste. Depuis 1990, ses conditions de vie se sont dramatiquement détériorées. Aujourd'hui, la très grande majorité des Roms est enfermée dans une situation qui peut être définie selon le triptyque : chômage, pauvreté et ségrégation.

En moyenne, le chômage atteint 40% de la population Rom. Il peut atteindre jusqu'à 60% dans certains pays. Outre les licenciements liés aux fermetures d'entreprises, les Roms ont les plus grandes difficultés à trouver un travail. Il est

fréquent de lire dans les journaux des annonces d'emploi stipulant expressément « Tsiganes exclus » ou « Tsiganes s'abstenir ». En Serbie, seuls 3% jouissent d'un emploi stable. A ceci s'ajoute un déficit de formation et d'instruction. En effet, seul un tiers des Roms a suivi l'enseignement de l'école primaire, et 1% seulement celui de l'enseignement supérieur. Le directeur du Centre de Documentation et d'Information Tsigane serbe, Dragoljub Ackovic, affirme qu'en Serbie près de 70% des Roms sont illettrés et seulement deux cents possèdent un titre universitaire. Ce chômage important a des conséquences particulièrement néfastes sur l'image des Roms dans la population majoritaire. En effet, une bonne partie des Tsiganes vit de l'aide sociale, ce qui ne contribue pas à leur bonne insertion dans le reste de la population. Autre conséquence immédiate du chômage : la pauvreté qui engendre le vol et la délinquance en général.

Le programme des Nations unies pour le développement dénonce le sous-développement des Roms comparable à celui des habitants de certains pays africains. Et de fait, nombreux sont les points communs. Par exemple, plus d'un Rom sur deux affirme souffrir de la faim et, en Serbie, un cinquième des familles roms ne dispose d'aucun revenu. Par ailleurs, la mortalité infantile chez les Roms est trois fois supérieure à celle des populations majoritaires. Il est vrai que pour ce peuple, plus il y a d'enfants, plus la famille est heureuse. Cette natalité importante ne fait qu'accentuer la pauvreté de la communauté rom et devient un véritable handicap. De ce fait, les enfants dont les parents manquent de l'essentiel pour pourvoir à leur éducation, n'ont que peu de choix, soit ils deviennent mendiants, soit ils deviennent délinquants.

A travers l'exemple de la Serbie, on peut également constater comment les Roms subissent la ségrégation au quotidien. Une juriste du Fonds pour le droit humanitaire, Tatjana Pavlovic-Krisanic, pense que la situation des milliers de réfugiés Roms du Kosovo en Serbie est gravissime du fait qu'ils n'ont été enregistrés nulle part et qu'ils n'ont aucun dossier ni aucun moyen de faire respecter leurs droits les plus élémentaires. Des sociologues mettent en avant l'atmosphère de nationalisme agressif dans laquelle ont grandi les jeunes ces dernières années, comme l'une des sources possibles de leur racisme. Effectivement, un racisme latent a tendance à s'exprimer ouvertement chez les skinheads qui évoquent la « sous culture » des Roms.

Certains Roms n'hésitent pas à affirmer qu'à l'époque du communisme, il y avait une certaine forme de discrimination positive, car le Rom était obligatoirement présent dans les activités socio-politiques et au conseil des administrations locales. « Depuis le changement de système, les Roms n'ont plus eu de place. Nous avons demandé un représentant à l'assemblée pour exposer nos problèmes, mais nous n'avons eu aucune réponse. Ils ne veulent pas de nous » constate Ibrahim Osmani, professeur de littérature et combattant actif pour les droits des Roms.

La situation est tellement dramatique que les Roms ne rêvent plus que d'une chose : fuir vers l'occident. C'est ainsi que depuis une dizaine d'année, on assiste à des mouvements massifs de Roms vers l'Europe de l'Ouest. Fuyant la Roumanie ou de l'ex-Yougoslavie et les mauvais traitements qui leurs sont infligés, ils franchissent clandestinement les frontières pour demander l'asile politique. L'Allemagne a été l'un des premiers pays touchés et face à cet afflux difficilement contrôlable, les réactions de rejet ont été parfois violentes. Ce fut le cas notamment en 1992 à Rostock où des attaques ont eu lieu contre le centre de réfugiés de Lichtenhagen. La situation en France, en Belgique, en Espagne, en Italie et en Grande Bretagne n'est guère plus brillante. Après avoir nourri de grands espoirs, les Roms se rendent compte qu'ils ne sont pas mieux accueillis et que leur situation, misérable à l'Est, reste toujours la même à l'Ouest. Il faut dire qu'une série de mesures fort libérales, prises par le Conseil de l'Europe, a alimenté un espoir considérable dans les familles où l'information circule rapidement. Mais c'était sans compter sur des conjonctures nationales bien plus répressives et des populations le plus souvent hostiles.

Par ailleurs, les gouvernements des pays balkaniques ont un objectif précis à terme, celui d'intégrer la Communauté européenne. Or, ils craignent que la fuite des Roms vers l'Ouest, qu'ils ne parviennent pas à maîtriser, leur soit reprochée et constitue un frein à leur intégration européenne. Aussi, la plupart des gouvernements ont-ils cherché des mesures d'amélioration de la condition des Roms dans leurs pays, tout en passant des accords avec les pays occidentaux pour limiter au maximum ces phénomènes d'émigration.

DEUXIEME PARTIE :

Des pistes pour améliorer la situation des Roms dans les Balkans

Comme on vient de le voir, ce que vivent les Roms aujourd'hui n'est malheureusement pas nouveau. Malgré un passé européen de plusieurs siècles, l'intégration de cette population ne s'est jamais réalisée. Bien au contraire, la marginalisation s'est amplifiée et les solutions les plus radicales ont été utilisées pour tenter de remédier au problème posé par la communauté rom. En vain, car dès 1991, l'opinion internationale découvre avec stupeur l'existence d'un peuple qu'elle croyait quasiment disparu. Henriette Asseo, spécialiste de l'histoire tzigane, écrit en 1994 : « A présent, la promotion nationale s'accompagne d'un refus global de l'existence tzigane qui va bien au-delà de la dénonciation du vagabondage structurel. Il s'agit d'un refus physique global. Entre partage ethnique et expulsion physique, l'éradication totale d'une présence détestée est ouvertement exigée par les ultra nationalistes dans toute l'Europe ». Outre le préjudice qu'elle crée au respect élémentaire des droits de la personne humaine, la situation des Roms dans les Balkans constitue une menace réelle pour la paix sociale et l'essor économique de ces pays. Il est donc urgent que des solutions durables et réalistes soient mises en œuvre pour améliorer le sort de ce peuple.

I / Les solutions théoriques

A – Des solutions qui se heurtent à de nombreux facteurs de résistance

Parmi les solutions envisageables pour améliorer le sort de la communauté rom, il peut être évoqué la reconnaissance d'une « transnationalité ». Si l'on s'en tient, d'une part aux caractéristiques propres aux Roms et notamment à leur aspiration pour le nomadisme, et d'autre part au fait que les problèmes rencontrés sont quasiment identiques dans tous les pays d'Europe, il peut sembler naturel de vouloir harmoniser leur statut et leur condition. Cette ouverture vers un droit renforcé dans

l'espace européen a été réclamé par nombre d'entre eux. En adoptant un statut de minorité transnationale, les tsiganes espèrent mettre un terme à la discrimination juridique et sociale actuelle.

Mais cette solution, qui apparaît, de prime abord, intéressante, risque d'engendrer de nombreux abus locaux. Un des effets potentiels majeurs d'une reconnaissance internationale de la minorité tsigane pourrait être d'inciter les pays en proie à un nationalisme dur à expulser massivement les Roms. A ce sujet, Henriette Asséo estime notamment que, « de situations locales abusives (tabassages, agressions, « ghettoïsation », incendies d'habitations), on passera inéluctablement à des politiques eugéniques de gestion d'une population démunie. (...) Après avoir prétendu hypocritement ne pas pouvoir réguler les déplacements en aval, on cherchera à réduire en amont la taille des familles, non par une intégration économique lente et progressive, mais par un contrôle brutal de sa reproduction démographique ». Vouloir faire reconnaître par des Etats Nations l'existence d'une minorité transnationale, dont les droits seraient garantis uniformément, quel que soit le pays, semble relever d'une véritable utopie, dans la mesure où les législations nationales sont elles-mêmes loin d'être harmonisées. Le risque d'accentuer la marginalisation vis-à-vis des populations majoritaires est évident. Comment faire accepter par des populations locales un peuple qui vivrait à ses côtés et qui jouirait d'un statut et de droits différents des siens ?

Une autre solution pourrait consister à exiger une modification importante du mode de vie des Roms. Partant du principe simple que le nomadisme n'est plus aujourd'hui un style de vie compatible avec les exigences sécuritaires, fiscales ou douanières des Etats, il apparaît nécessaire de fixer les populations roms, afin de pouvoir mieux les contrôler, non seulement dans l'intérêt des gouvernants, mais aussi afin d'assurer une meilleure prise en charge sociale et sanitaire. Cette mesure pourrait créer un rapprochement avec la population majoritaire qui ne verrait plus chez les Roms cet aspect « bohémien » qui engendre la méfiance. Mais cette solution n'est guère réaliste et ne règle pas fondamentalement le problème. En effet, la population rom est déjà très largement sédentarisée dans les Balkans. En dépit de cela, la pauvreté persiste et la marginalisation est même renforcée par la constitution de véritables ghettos. Par ailleurs, vouloir supprimer l'esprit nomade chez les Roms, c'est leur retirer une part

importante de leur identité et surtout les priver d'une liberté fondamentale, celle de circuler.

Vouloir remodeler la façon de vivre des Roms n'apporte aucune assurance quant à l'acceptation de cette communauté par la population majoritaire. Une solution pourrait donc consister à influencer sur l'opinion publique par des politiques volontaristes visant à faire tomber les préjugés et à promouvoir les Roms dans la société. Cette solution, là encore, paraît difficilement réalisable. Si de surcroît, elle n'est pas conduite avec douceur et progressivité, elle entraînera fatalement des rejets de part et d'autre. Des facteurs de résistance importants interdisent de fait le rapprochement des communautés. Citons notamment :

- la pauvreté : pour les tsiganes, elle est ancrée à leur mode de vie. Cette pauvreté se décline également à travers le chômage, l'absence d'instruction et la charge d'une famille nombreuse. De ce fait, ils sont souvent endettés et ne parviennent pas à accéder à un niveau de vie décent qui leur permettrait d'être mieux acceptés. Au contraire, cette pauvreté les entraîne à se marginaliser eux-mêmes et à se mettre au ban de la société par des comportements délinquants. Pour être acceptés, il faudrait avant tout qu'ils parviennent à se défaire de cet image de « parasite de la société »;

- les préjugés : pour la société majoritaire, les Roms sont des gens sales, illettrés, asociaux, fainéants et essentiellement délinquants. Ils vivent aux dépens de la société et leur environnement représente nécessairement une nuisance. Ces préjugés ne sont malheureusement pas sans fondement. Outre le fait que l'hygiène est souvent déplorable (absence d'eau courante, d'électricité), la délinquance est dans bien des cas le seul remède à la misère. De la mendicité au vol, il n'y a qu'un pas. Dans certains cas, le fruit de cette délinquance est tel que les valeurs traditionnelles se trouvent inversées et accroissent le ressentiment de la population majoritaire. En Roumanie, par exemple, le trafic de stupéfiants, le trafic de mendicité et la traite des êtres humains sont largement contrôlés par le crime organisé rom qui affiche son opulence économique au travers de villas au luxe ostensible. Comme on peut le constater, c'est une modification complète des esprits et des habitudes qu'il faut entreprendre. Autant dire que ce travail est gigantesque et suppose la volonté de tous. Or, dans la perspective actuelle de la montée des intégrismes nationaux, il y a peu d'espoir d'y parvenir.

B – Le risque des solutions extrêmes

Ne pas régler la question tzigane, c'est prendre le risque de laisser les tensions s'accumuler et les populations régler entre elles, par la violence, leur différend. Ne rien faire est déjà en soi une solution extrême. Elle consiste à accepter la

« ghettoïsation » et la déchéance sociale de tout un peuple. C'est admettre l'existence de citoyens de « second ordre » en fermant les yeux sur la misère, l'exclusion et les dérapages inter-ethniques de tous ordres. Accepter cet état de fait, c'est prendre le risque de la déstabilisation sociale d'un pays.

Plus inquiétants encore sont les risques de mesures radicales prises sous l'influence de courants nationalistes extrémistes. Sans en arriver à la « solution finale » préconisée par les Nazis, les affrontements ethniques récents au Kosovo ont également été le prétexte d'une forme d'extermination des Roms. Rien ne peut permettre de penser que ce genre d'exactions ne se reproduira pas dans l'avenir au bénéfice d'une déstabilisation sociale sur fond de racisme anti-tsigane. En tout état de cause, la menace d'une expulsion massive des Roms par un pays en proie à une crise identitaire ne saurait être exclue.

Enfin, toutes les mesures imposées par la force comme la stérilisation des femmes, la dislocation des clans ou des familles ou encore les mesures visant à instaurer une plus grande ségrégation (interdiction de se rendre dans certains lieux publics) représentent des solutions inacceptables au regard des Droits de l'Homme et ne sauraient être admises par la communauté internationale. Mais ce ne serait pas la première fois, dans l'histoire, que la prétendue « question tzigane » servirait de révélateur à des tentations latentes de règlement unilatéral et autoritaire d'un problème. La vigilance doit être de rigueur à l'égard de toutes ces solutions extrêmes et cela doit inciter tous les acteurs à rechercher au plus vite des solutions dignes et réalistes.

II / Des solutions en œuvre aujourd'hui

A – Les acteurs locaux

L'intégration à la Communauté européenne représente un véritable espoir pour les pays des Balkans. Dans le même temps beaucoup craignent que le sort des Roms ne soit un handicap pour réaliser cet objectif. Ceci explique en partie les raisons pour lesquelles on assiste depuis plusieurs années à une véritable prise de conscience des gouvernants au sujet du sort des Roms. Véritable volonté d'agir ou

simple gesticulation, difficile de le dire, mais en tout état de cause, ce qui passait sous silence il y a encore quelques années, est à présent débattu au grand jour.

En 2003, neuf pays (Hongrie, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Macédoine, Roumanie, Slovaquie, Serbie et Monténégro), en présence de cinq chefs de gouvernement, se sont engagés à lancer, à partir de 2005, un programme commun pour l'intégration des tsiganes, sous l'égide de la Banque Mondiale. « Nous avons cessé de parler de statistiques et commencé à parler d'un segment de la communauté européenne qui souffre depuis trop longtemps » a résumé James Wolfenson, président de la Banque mondiale. Ainsi, la Roumanie et la Bulgarie, qui devront attendre 2007 pour entrer dans l'Union européenne, ont décidé d'améliorer le sort de cette minorité. C'est d'ailleurs dans ces deux pays que la situation est la plus dramatique : 80 % des Tsiganes y vivent sous le seuil de pauvreté, avec moins de 4 euros par jour . Plus concrètement, les chefs de gouvernement, réunis à Budapest ont annoncé la création d'un groupe de travail international pour l'intégration des Roms, présidé par le Premier ministre hongrois, Peter Medgyessy. « Nous allons également coordonner la standardisation des nombreuses langues tsiganes en un système plus homogène », a précisé M. Medgyessy.

Plus que jamais les gouvernements des pays d'Europe centrale et orientale prennent conscience de la nécessité d'une politique commune pour régler le sort des Roms. Les Hongrois semblent tout à fait précurseurs en la personne de leur Premier ministre. Un mois après son arrivée au pouvoir, il a créé un poste de secrétaire d'Etat aux questions tsiganes, portefeuille accordé à un Tsigane. Autre première, il a assisté à une cérémonie commémorant l'extermination des Tziganes hongrois par les nazis. « Ce gouvernement s'attaque au problème tsigane beaucoup plus sérieusement que ses prédécesseurs » estime Claude Cahn du Centre européen pour les droits des Roms basé à Budapest. En outre, le Premier ministre a également annoncé qu'il présiderait personnellement un conseil de coordination, chargé de préparer et de mettre en œuvre les projets du gouvernement pour les Tsiganes. Un exemple qui devrait être suivi par d'autres gouvernements...

Aux entreprises gouvernementales, il convient d'ajouter les efforts constants des ONG qui ont à la fois joué un rôle majeur dans la sensibilisation au problème particulier des Roms et apporté une aide matérielle et alimentaire aux plus

démunis. Des associations de soutien aux Tsiganes se sont constituées. Dans certains pays comme la Roumanie ou la Serbie, on a assisté à l'émergence d'un parti politique rom. C'est donc progressivement que les rouages se mettent en place pour trouver des solutions. Cependant, l'efficacité et la liberté d'action de ces acteurs restent très dépendantes des conflits internes et de l'ampleur des mouvements nationalistes.

B – L'exemple de la politique européenne

La Communauté européenne connaît, elle aussi, des difficultés importantes engendrées par les arrivées massives de Roms depuis la chute du communisme. Prenant conscience de l'impérieuse nécessité d'apporter des solutions pour améliorer les conditions de vie de cette population, elle a mis en place une structure entièrement dédiée à cet objectif. Les premières mesures envisagées constituent donc pour les Balkans une source d'inspiration qu'il convient d'adapter en fonction de leurs caractéristiques propres.

Le Conseil de l'Europe a décidé de traiter des questions roms/tsiganes en vue de contribuer à améliorer leur situation à long terme. Afin de faire entrer ces questions dans le cadre institutionnel, le Comité des Ministres a décidé en 1995 de mettre sur pied un groupe de spécialistes sur les Roms/Tsiganes et d'inciter les instances internationales à agir là où le besoin s'en fait sentir. En tant qu'organisation intergouvernementale, le Conseil de l'Europe a pour objectif principal de promouvoir une approche globale des questions roms par les Etats membres. Le travail du groupe de spécialistes sur les Roms/Tsiganes, composé d'experts gouvernementaux et de représentants d'organisations roms, répond depuis sa création à cette volonté commune d'accélérer et d'harmoniser tous les efforts visant à une meilleure intégration des Roms dans la société. Le comité des ministres a examiné en juin 2003 la Recommandation 1557 de l'Assemblée parlementaire sur la situation juridique des Roms et reçu l'avis du Groupe de spécialistes sur les Roms/Tsiganes. Six points particuliers ont donc été étudiés :

- l'examen du statut juridique des Roms,
- l'élaboration et la mise en œuvre des programmes spécifiques afin d'améliorer l'intégration des Roms dans la société et d'assurer leur participation au processus de décision,

- la garantie de l'égalité de traitement de la minorité rom en tant que groupe minoritaire ethnique ou national dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement, de la santé et des services publics,

- le développement et la mise en œuvre des actions positives et du traitement préférentiel pour les classes socialement défavorisées,

- la prise de mesures spécifiques et la création d'institutions spéciales pour la protection de la langue, de la culture, des traditions et de l'identité roms,

- la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance et la garantie du traitement non discriminatoire des Roms.

Autant de pistes qui peuvent largement servir de base de départ aux réflexions des gouvernements d'Europe centrale et orientale.

Il faut néanmoins garder à l'esprit l'intérêt grandissant de ces Etats pour une future intégration européenne et par conséquent leurs efforts pour régler chez eux le problème tzigane. C'est dans cet état d'esprit qu'ont eues lieu des négociations entre pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est sur le rapatriement des communautés roms vers leurs pays d'origine qu'ils cherchaient à fuir. Les possibilités pour la Communauté européenne d'influer sur les politiques balkaniques en matière de droits de la minorité tzigane sont donc bien réelles.

C – Des exemples d'avancées significatives

Les avancées paraissent encore bien maigres aujourd'hui dans les Balkans. Néanmoins, ici ou là, des initiatives encourageantes sont prises et permettent de garder un certain optimisme.

Au Monténégro, par exemple, l'école maternelle de Ljubica Popovic de Podgorica essaye de rompre avec cette tradition de rejet des Roms, en commençant par les plus jeunes, avec le soutien financier de la Fondation Open Society et du ministère de la formation publique et de la science. La réalisation d'un programme intitulé « l'école maternelle comme centre familial pour l'intégration des roms » a débuté en 2001, dans l'objectif de préparer les enfants monténégrins et les enfants roms à la scolarisation. La période préparatoire comprenait une formation du personnel chargé de l'intégration des enfants roms et non roms. Des réunions avec les parents des deux

communautés ont eu pour objectif de combattre les préjugés. Les enfants roms ont pu être régulièrement vaccinés et suivis au plan médical. Il y avait trente enfants en 2001, le double l'année suivante...

Partant d'un constat sur l'enfance, l'UNICEF dénonce la situation dramatique des plus jeunes dans les Balkans. « Si les droits des enfants ne sont pas améliorés et s'ils ne font pas partie de la liste des priorités de l'Etat et des organisations privées, la transition vers la démocratie et l'économie de marché sera compromise par de sérieuses conséquences qui auront un effet négatif sur le développement économique et la cohésion sociale, ainsi que sur les droits de personne humaine ». Le problème concerne surtout les enfants roms. Pour pallier à cette injustice, l'UNICEF a initié un projet en Albanie. Il s'agit d'un programme télévisé intitulé « Tros ! », qui signifie « dis la vérité ! » en albanais. Des adolescents entre 13 et 18 ans y participent et l'émission est diffusée à la télévision nationale tous les dimanches. C'est une partie du projet de l'UNICEF « Réseau des médias pour les jeunes ». Tentant de bâtir des ponts entre les communautés, l'équipe de ce programme cherche à établir le dialogue au Kosovo, en Macédoine et en Serbie-Monténégro, ainsi qu'avec les enfants roms d'Albanie.

III / Des pistes à privilégier

A – Donner accès à l'éducation

A court terme, l'amélioration de l'éducation des enfants roms apparaît prioritaire, elle conditionne en effet l'avenir de cette communauté. Caractérisés par l'exclusion, par la mauvaise compréhension de la langue, par des revenus insuffisants pour scolariser les enfants ainsi que par un manque de motivation pour l'école de la part des parents, les problèmes d'éducation des roms ne pourront être traités que par l'intégration dans le système scolaire général. Il convient donc de supprimer les classes spécialisées, de créer des pensionnats ouverts aux plus pauvres et des cours de soutien aux élèves les plus brillants, ainsi que de scolariser les enfants dès le pré-primaire en créant des crèches et des écoles maternelles en nombre suffisant.

Pour ce faire, la mise en place de budgets dédiés à l'éducation s'avère une priorité, non seulement dans les Balkans qui ont actuellement en grande partie la charge de cette communauté, mais aussi pour l'Union européenne pour laquelle cette

communauté constitue un défi à la réussite de l'élargissement. Plus qu'un traitement spécifique de la communauté rom, c'est une approche par la pauvreté qui pourra être privilégiée afin de ne pas renforcer le ressentiment envers les roms.

B – Régler le problème de l'emploi

Pour réussir l'intégration des Roms et lutter efficacement contre la pauvreté, il convient de ramener cette communauté vers le marché du travail et l'économie officielle. Cela implique une réforme du système social afin qu'il incite à la recherche d'un emploi et ne favorise pas la dépendance vis-à-vis des aides publiques. Cela nécessite aussi de promouvoir le retour au travail par une politique d'emplois d'intérêt généraux financés par les Etats, l'Union européenne et les donateurs privés. Ciblant l'amélioration des conditions de vie (habitat, installations sanitaires) de la population, ces emplois peuvent favoriser l'émergence d'entreprises rom. Pour dynamiser cette activité, le principe de fonds sociaux finançant les projets mais imposant aussi le remboursement des prêts, pourrait être utilisé afin que les roms sortent effectivement de leur dépendance.

C – Réformer l'aide sociale et améliorer l'habitat

Aujourd'hui, les systèmes sociaux des Balkans sont très largement orientés vers une aide passive à l'origine d'un état d'esprit de dépendance et d'une baisse d'attractivité du travail pour les roms qui survivent majoritairement grâce à ce type de revenu. Pour y remédier, il convient de lier l'aide à un effort pour entrer dans le marché du travail, ou à la réalisation d'une tâche d'intérêt général. Certes, l'état de santé des enfants roms est préoccupant et de telles mesures pourraient ponctuellement l'aggraver. Il faut donc maintenir une aide suffisante pour garantir la nourriture de ces enfants, mais afin qu'elle ne soit pas détournée à des fins d'achat d'alcool ou de tabac, elle pourrait être donnée en nature.

Par ailleurs, les conditions de logement et de vie des communautés roms sont d'une manière générale insalubres et induisent pour elles l'exclusion socio-économique. Il importe ici de souligner que l'accès à un logement convenable reste un droit fondamental de l'homme, prescrit par la Charte sociale européenne. Il faudrait donc investir dans des projet d'infrastructures et de logements adaptés au mode de vie parfois rudimentaire des Roms.

D – Faciliter l'accès aux soins

L'état de santé et l'accès aux soins des populations roms sont dégradés. D'une façon générale, l'état de santé des Roms est moins bon que celui de la population majoritaire. Les Roms ont des problèmes de santé plus graves, une espérance de vie plus courte et des taux de mortalité infantile plus élevés. La mortalité des futures mamans révèle les dangers des mariages précoces et le médiocre accès aux soins de ces femmes. La malnutrition des enfants est la conséquence de la pauvreté et de la taille des familles roms. Il convient donc de financer et de mettre en place un accès aux soins simplifié, en développant une offre (centres de soins, médecins référents) au plus près des quartiers, mais aussi en établissant un état civil qui donne droit à ces soins. Il faut aussi renforcer la prévention des maladies sexuellement transmissibles par l'éducation et l'hygiène.

E – Vers une plus grande intégration sociale

Au travers des mesures mises en œuvre dans l'éducation, l'emploi, la politique d'aides publiques et la santé, les roms peuvent bénéficier d'une amélioration de leur intégration sociale. Mais il leur faut aussi sortir de leur condition de « citoyens de seconde zone ». Pour cela, il est nécessaire qu'ils soient encouragés à abandonner leurs règles de mariage communautaire et de non déclaration des naissances qui font d'eux des clandestins dans leur propre pays. Sans certificat de naissance ni documents d'identité, il ne peut y avoir d'intégration efficace dans la société. L'accès à la propriété et le paiement de l'impôt doivent aussi être systématisés pour les Roms afin que ceux-ci se sentent concernés par le fonctionnement de la société. Dans le même temps, les roms doivent être mieux associés à la vie politique et à l'administration. Du fait de la situation de cette communauté, il convient de développer d'abord une représentation communautaire locale qui soit en mesure d'influer sur les décisions qui concernent la minorité. Au niveau national, une meilleure représentation des Roms dans les partis traditionnels doit être recherchée, un conseil représentatif de la communauté pouvant être une première étape à l'intégration des Roms. La création en République tchèque d'une agence de presse rom permet de mieux faire connaître cette communauté, sa vie et ses difficultés. Les agressions et les mesures d'exclusion dont sont victimes les roms peuvent ainsi permettre la sensibilisation de la population.

La lutte contre la délinquance des roms doit aussi être renforcée afin que l'économie souterraine n'apparaisse plus comme la solution aux difficultés économiques. Cela passe par une pleine application des législations pénales à ces

populations et par la lutte contre le développement de ghettos de « non-droits ». Cela nécessite aussi une meilleure formation des forces de police et de la Justice pour éradiquer le sentiment anti rom. Dans ces services, ainsi que dans toute l'administration, le recrutement de roms doit être recherché afin qu'ils puissent constituer des relais entre la communauté et la société ainsi qu'un embryon de classe moyenne, démontrant ainsi à tous les opportunités de cette intégration.

Mais cette politique volontariste ne peut être mise en œuvre sans le soutien de la communauté rom elle-même. Or, si celle-ci cherche avant tout à améliorer ses conditions de vie, elle n'en demeure pas moins attachée à sa culture. C'est ainsi qu'il s'avère nécessaire de promouvoir les initiatives de la communauté rom visant à maintenir la tradition de la langue, de la fête et de la musique.

F – La concertation : véritable solution d'avenir

Parler ensemble, vouloir se comprendre, élaborer des solutions en commun, cela semble être la seule solution d'avenir pour les Balkans. Les expériences menées dans la concertation le prouvent parce qu'elles aboutissent à de meilleurs résultats et engagent les parties à une véritable adhésion. Seule, la loi, même si elle est bonne, ne peut rien. L'interdiction de la discrimination, par exemple, peut faire l'objet d'une loi. Mais sans l'adhésion de la population majoritaire, elle reste très artificielle. Il faut donc que les gouvernants ne se contentent pas d'une politique d'affichage, qui cherche uniquement à apaiser les tensions, mais qu'ils s'investissent réellement avec la volonté de rassembler tous les intervenants. Associer des représentants roms à toutes les prises de décisions les concernant constituerait un premier pas important. Les intégrer de manière effective dans les institutions serait de nature à mieux préparer l'avenir de ces communautés : peut-être le commencement d'une solution ? Or, la nouveauté de ces dernières années, c'est justement l'apparition d'un noyau cultivé dans la jeune génération des Tsiganes. Cette nouvelle « élite », si elle est effectivement impliquée dans les affaires du pays où elle vit, sera capable d'amorcer un véritable changement dans la perception de la communauté rom.

Conclusion

Vouloir améliorer le sort des Roms dans les Balkans peut apparaître comme un défi insurmontable. Mais c'est à la fois une obligation morale et une nécessité pour l'équilibre social et économique des pays concernés. De surcroît, il y a une véritable urgence humanitaire. La situation des populations roms s'est terriblement dégradée depuis la chute du communisme. Comme on a pu le voir, des solutions existent mais elles se heurtent le plus souvent à des facteurs de résistance importants, aussi bien en interne, avec l'affirmation d'une identité rom victime de ses propres lourdeurs, qu'en externe avec une population majoritaire en proie à de nombreux préjugés et parfois à des aspirations nationalistes extrêmes.

Aujourd'hui, il faut à la fois rechercher une évolution du mode de vie des Tsiganes et un changement en profondeur des mentalités dans la société. Les antagonismes sont trop importants pour que chacun ne soit pas dans l'obligation de faire un pas vers l'autre. Le risque pour les Roms, c'est d'y perdre leur identité. Il faut cependant admettre qu'aucune solution ne pourra véritablement se dégager sans que les Roms eux-mêmes ne concèdent un peu de leur « autonomie » et de leur mode de vie traditionnel. Pour les populations majoritaires, la nécessité d'intégration de cette minorité est incontournable. Cela suppose un effort collectif pour « tordre le cou » aux préjugés et accepter l'autre dans sa différence. Autant dire que cet effort, s'il n'est pas accompagné par une volonté ferme des gouvernants d'y parvenir, a peu de chances d'être réalisé. C'est le prix de la réussite et, par conséquent, de la paix sociale.

Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de reconnaître des droits spécifiques aux minorités. En général, ces droits ne concernent jamais les différentes minorités d'une manière identique. En revanche, faire respecter les droits fondamentaux de l'individu, sans discrimination, est un acquis de l'Etat de droit qui consolide, par là-même, la cohésion sociale. C'est dans ce sens qu'il convient d'aborder le cas de la minorité rom. Il faut également avoir à l'esprit qu'une bonne politique en la matière ne peut se faire que dans la concertation. C'est ce que souligne Claire Auzias, auteur de plusieurs ouvrages sur les Tziganes, quand elle écrit : « Il est essentiel de travailler *avec* les Roms, et non pas *sur* les Roms, comme cela s'est toujours fait... ». La détresse des Roms est une réalité qui appelle une réponse urgente. Malheureusement, l'évolution des mentalités ne se fera que dans le temps.

Bibliographie

Ouvrages

Asséo, Henriette, *Les Tsiganes une destinée européenne*, Gallimard, 1994.

Auzias, Claire, *Les Tsiganes ou le destin sauvage des Roms de l'Est*, Michalon, 1995.

Articles (Internet)

Le Courrier des Balkans :

Enfants rroms au Monténégro : combattre les préjugés par Jelena Nelevic

Serbie : Nouvelle vague de violence contre les Tziganes par Vesna Bjekic

Les enfants et les jeunes, premières victimes des crises balkaniques par Svetlana Jovanovska

Roumanie : Situation de la population rrom par Monica Vladescu

Les Roms oubliés de Bosnie par Srdjan Papic

COLISEE

Neuf pays lancent un programme commun pour l'intégration des Tziganes par Mirel Bran

Le Conseil de l'Europe et les Roms

Roms en République tchèque

Histoire et origine des Roms

La situation des Roms après 1989

Conseil de l'Europe

« *Les Roms doivent prendre une part active à la détermination de leur avenir* » déclare la secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe (Service Presse Communication et Recherche)

La situation juridique des Roms en Europe Doc 9424 (Assemblée parlementaire)

La situation juridique des Roms en Europe Doc. 9828 (Assemblée parlementaire)

Table des matières

Introduction.....	1
PREMIERE PARTIE : Les Roms, qui sont-ils ?.....	3
I / Un peuple marqué par l'histoire.....	3
A – Une longue histoire européenne.....	3
B – Un peuple historiquement persécuté.....	5
II / Un peuple qui a préservé son mode de vie et ses traditions.....	7
A – Un mode de vie atypique.....	7
B – Des traditions ancestrales.....	8
III / Les conséquences contradictoires de l'effondrement du communisme.....	10
A - Un début de reconnaissance en tant que véritable minorité.....	10
B - La montée des nationalismes et la recrudescence de la discrimination.....	11
IV / La situation des Roms aujourd'hui.....	12
A - Quelques faits illustrant la situation des Roms dans les Balkans.....	12
B - Caractéristiques de la situation des Roms dans les Balkans.....	13
DEUXIEME PARTIE : Des pistes pour améliorer la situation des Roms dans les Balkans.....	16
I / Les solutions théoriques.....	16
A – Des solutions qui se heurtent à de nombreux facteurs de résistance.....	16
B – Le risque des solutions extrêmes.....	18
II / Des solutions en œuvre aujourd'hui.....	19
A – Les acteurs locaux.....	19
B – L'exemple de la politique européenne.....	21
C – Des exemples d'avancées significatives.....	22
III / Des pistes à privilégier.....	23
A – Donner accès à l'éducation.....	23
B – Régler le problème de l'emploi.....	24
C – Réformer l'aide sociale et améliorer l'habitat.....	24
D – Faciliter l'accès aux soins.....	25
E – Vers une plus grande intégration sociale.....	25
F – La concertation : véritable solution d'avenir.....	26
Conclusion.....	27
Bibliographie.....	28
Table des matières.....	29